

GRATUIT

LE JOURNAL

Version numérique : www.aegq.qc.ca

Association des employées et employés du gouvernement

SOMMAIRE

La Régie du bâtiment du Québec.....	6
Métier d'autrefois.....	7
Chronique Louise Brisson	8
L'Office des personnes handicapées du Québec.....	9
Préparation au golf	10
Nominations	10
Toyota Grand Highlander 2024	11



BUDGET 2024-2025

PRIORITÉS SANTÉ | ÉDUCATION

BUDGET EN BREF

Pages 3 et 4

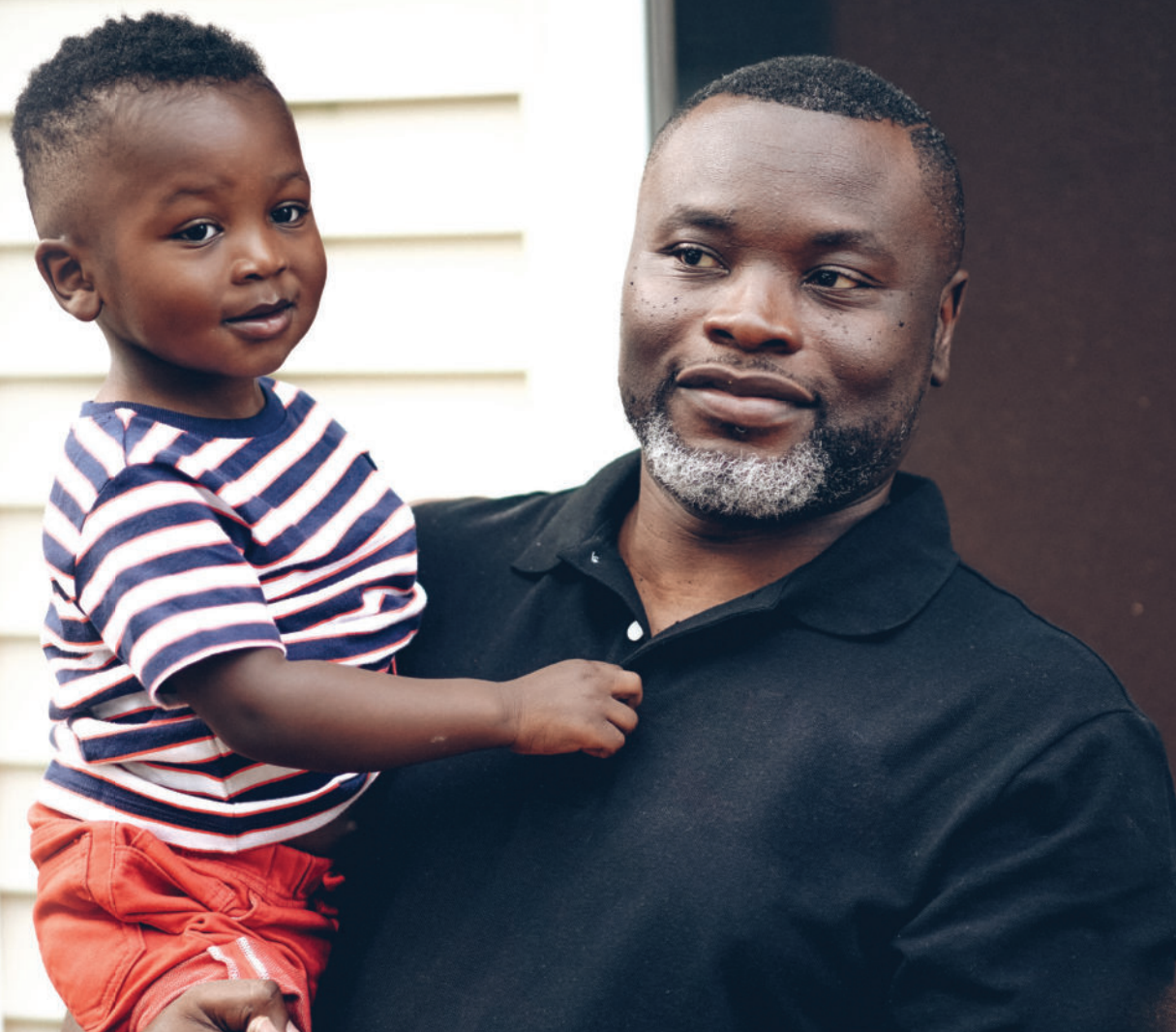


LA GESTION DES FINANCES FAMILIALES,
UN JEU D'ENFANTS.

epargnepositive.com

La réponse à vos questions financières.





EN INVESTISSANT DANS L'ÉCONOMIE D'ICI

avec les produits FlexiFonds, vos valeurs créent de la valeur.

CELI | REER

Cotiser maintenant

fondsftq.com/flexifonds



Vous avez des questions? Communiquez avec un conseiller en épargne collective FlexiFonds
au 1 833 383-2121.

Les parts des fonds FlexiFonds sont distribuées uniquement au Québec par FlexiFonds de solidarité FTQ inc., un courtier en épargne collective détenu en propriété exclusive par le Fonds de solidarité FTQ. FlexiFonds de solidarité FTQ inc. ne distribue les parts d'aucun autre fonds commun de placement. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Veuillez consulter votre représentant inscrit en épargne collective et lire le prospectus et les aperçus du fonds avant de faire un placement. Les parts des fonds FlexiFonds ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental. Les parts des fonds FlexiFonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

BUDGET 2024-2025

Voici les mesures qui touchent votre portefeuille dans le nouveau budget du Québec

Vos cigarettes vous coûteront bientôt plus cher, la subvention à l'achat d'un véhicule électrique diminuera avant de disparaître, la rente de retraite est bonifiée pour les aînés en situation d'invalidité... Survol des mesures annoncées dans le budget du Québec mercredi qui toucheront votre portefeuille.

La rente de retraite pour aînés invalides bonifiée

« C'est la mesure dont je suis le plus fier », a déclaré le ministre des Finances, Eric Girard, faisant référence à la bonification de la rente de retraite pour les aînés en situation d'invalidité. Cette mesure, qui concerne quelque 77 000 aînés, entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2025.

Dans les faits, Québec abolit la réduction de 24 % qui était appliquée au plein potentiel de la rente de retraite pour les personnes en situation d'invalidité de 65 ans et plus. Ainsi, le montant maximal des rentes versées pour un prestataire invalide passera de 12 445 \$ à 16 375 \$ — soit une augmentation de 3 930 \$.

La mesure représente des prestations supplémentaires de 135 millions de dollars par année, mais aucune hausse de cotisation ne sera appliquée, précise le gouvernement.

Pour cause, « lors de la plus récente évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec (RRQ), le régime de base disposait d'une marge financière suffisante pour financer cette bonification ». Il n'y aura toutefois pas de bonification de la RRQ d'ici la prochaine consultation publique, qui aura lieu en 2029, prévient Québec.

Hausse de la taxe sur le tabac

Par ailleurs, le prix d'un paquet de cigarettes va grimper dès cette semaine. Le gouvernement annonce qu'il augmentera à deux reprises la taxe spécifique sur les produits du tabac, une première fois le 13 mars 2024 et une seconde le 6 janvier 2025.

Les deux augmentations seront chacune de 2 \$ par cartouche de 200 cigarettes — soit une hausse totale de 2 cents par cigarette. Ainsi, le prix d'un paquet de 25 cigarettes de la marque Pall Mall passera de 14,25 \$ à 14,75 \$.

Le gouvernement estime les revenus tirés de cette mesure à 300 millions de dollars sur cinq ans.

Fin de l'aide à l'achat d'un véhicule électrique

Les subventions à l'achat d'un véhicule électrique dans le cadre du programme Roulez vert touchent bientôt à leur fin. Le gouvernement

annonce qu'elles baisseront graduellement au cours des prochaines années avant d'être abolies le 1er janvier 2027.

« Ces véhicules continuent également d'être admissibles au rabais de 5000 \$ du gouvernement fédéral, et ce, jusqu'au 31 mars 2025 ou jusqu'à épuisement des fonds », rappelle toutefois Québec dans son budget.

Les réductions pour les bornes de recharge, elles, sont maintenues.

Du nouveau concernant la revente de véhicules usagés

Il y aura bientôt du nouveau si vous souhaitez vendre votre véhicule usagé. Pour rappel, selon la loi, vous devez déclarer un prix de vente selon le montant le plus élevé des deux suivants : la valeur déclarée du véhicule ou la valeur estimée basée sur le guide d'évaluation Hebdo.

Présentement, le guide évalue les voitures de 9 ans et moins. Ainsi, en général, un véhicule de plus de 9 ans peut être vendu le montant de la valeur autodéclarée du véhicule. En 2022, il y a eu plus de 130 000 transactions indiquant un prix de vente déclaré de 1 \$ ou moins.

Ainsi, pour contrer la sous-déclaration du prix de vente des véhicules usagés, le gouvernement annonce que le nombre d'années publiées dans le guide sera porté de 9 à 14 ans.

Le gouvernement estime que cela lui permettra d'aller chercher 255 millions de dollars en revenus, grâce à la taxe de vente du Québec appliquée sur la vente de ces véhicules.

Prolongation d'une aide pour le logement

Pour aider les Québécois à faible revenu qui font face à la hausse des frais de logement, le gouvernement reconduit une portion du programme Allocation-logement, qui devait prendre fin cette année.

L'aide mensuelle de 100 \$ accordée aux ménages à faible revenu qui consacrent entre 30 % et 50 % à leur logement devait prendre fin au 30 septembre 2024, mais elle est finalement maintenue jusqu'au 30 septembre 2027. Environ 66 000 ménages bénéficient de cette aide selon les chiffres du gouvernement.

Supplément pour les prestataires de l'aide sociale

Pour inciter les prestataires du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale à entrer sur le marché du travail, Québec introduit un supplément de revenu de travail pour ces personnes. Il s'agit d'un supplément équivalent à 10 % du revenu de travail des prestataires de ces programmes.

(Suite page suivante)

BUDGET 2024-2025

Voici les mesures qui touchent votre portefeuille dans le nouveau budget du Québec (suite)

Par exemple, une personne seule qui travaille deux jours par semaine au salaire minimum — actuellement de 15,25 \$ de l'heure – bénéficiera d'une majoration de sa prestation de 870 \$ sur une année, illustre le gouvernement.

Six choses à savoir sur le budget

Avec son sixième budget, qui pourrait être le plus déficitaire de l'histoire, le grand argentier du Québec, Eric Girard, promet de déposer l'an prochain un plan de retour à l'équilibre budgétaire, dont l'atteinte est repoussée à 2029-2030.

Le déficit se creuse

L'encre bleue caquiste prend une fois de plus cette année une couleur rouge foncé. En 2024-2025, le ministre des Finances, Eric Girard, prévoit un déficit de 11 milliards, après versements au Fonds des générations et incluant une provision pour éventualités, ce qui pourrait être plus imposant qu'au pire de la pandémie. « Ce déficit est tributaire d'un contexte économique et climatique difficile, mais il est également nécessaire pour améliorer, dès maintenant, les services à la population. Il est nécessaire et il est gérable », affirme-t-il.

Nouveau mot tendance : « optimisation »

Ne cherchez pas les termes « austérité » ou « rigueur budgétaire » dans ce nouveau budget d'Eric Girard, vous ne les trouverez pas. Pour retrouver l'équilibre budgétaire, le ministre des Finances entreprend ce printemps une importante opération d'« optimisation » des dépenses de l'État.

L'économie fait du surplace

« L'économie a fait du surplace en 2023 », rappelle Eric Girard, mais le taux de chômage est malgré tout resté « largement en deçà de celui de l'ensemble du Canada et le plus faible parmi les provinces ». Dans ce contexte, le ministre des Finances prévoit que la croissance du PIB réel sera « modeste » en 2024, pour atteindre 0,6 %, mais qu'elle devrait s'accélérer l'an prochain, en 2025, à 1,6 %.

En attendant Santé Québec

En même temps qu'il déploie la nouvelle agence Santé Québec, le gouvernement investit près de 3,7 milliards sur cinq ans, et plus exactement 730 millions cette année, pour appuyer « une organisation humaine et efficace des soins de santé et des services sociaux ».

La réussite des élèves

Après un automne chaud marqué par une grève historique en éducation et le renouvellement des conventions collectives, Québec prévoit un « relèvement considérable des dépenses » de 818,7 millions sur cinq ans

La fin de « Roulez vert » en 2027

Les consommateurs de véhicules électriques peuvent encercler le 1er janvier 2027 au calendrier, date à laquelle le gouvernement mettra fin à « Roulez vert ». En vertu de ce programme, qui sert d'incitatif pour électrifier le parc automobile, Québec verse jusqu'à 7000 \$ à un acheteur d'un véhicule entièrement électrique jusqu'au 31 décembre prochain.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PORTEFEUILLES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

- Santé et Services sociaux :
61 909
- Éducation et Enseignement supérieur :
33 424
- Service de la dette :
9 762
- Famille :
8 498
- Transports et Mobilité durable :
6 603
- Emploi et Solidarité sociale :
5 615
- Conseil du trésor et Administration gouvernementale :
5 275
- Affaires municipales et Habitation :
5 064
- Autres :
21 427

Total : 157 577

Découvrez votre **vrai** visage

Exclusif à
Claire Gauthier

SOURCILS 3D



- Simule l'apparence des poils

YEUX



- Ligne contour
- Ombre
- Lumière
- Paupières intérieures

LÈVRES 3D



- Pourtour
- Agrandissement
- Remplissage

AUSSI!

- Corrections d'erreurs
- Reconstruction de l'aréole mammaire

Certificat
cadeau disponible

micropigmentationcg.com



Trois bureaux pour vous servir :
Donnacona, Beauport et St-Joseph-de-Beauce

2353, avenue Larue
418 663-4327 | 418 285-3988

Claire Gauthier

Plus de 40 ans d'expérience
Spécialiste en
micropigmentation



Obtenez de meilleurs prix en profitant du pouvoir d'achat de votre groupe pour votre habitation et votre auto!

- Nombreux avantages
- Taux spéciaux polices combinées
- Taux privilégiés pour les membres du groupe

**24 succursales
pour vous servir**

Contactez votre courtier ESSOR
1 877-883-7767

 **ESSOR**
ASSURANCES

On s'en occupe
depuis plus de 65 ans

Visitez essor.ca pour plus d'informations



La Régie du bâtiment du Québec

Ce que la RBQ fait pour vous

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) joue un rôle majeur dans le secteur de la construction: elle assure non seulement la qualité des travaux, mais aussi votre sécurité physique et votre protection en tant que consommateur. La RBQ tient donc plusieurs rôles dans le quotidien des citoyens.

Faire respecter la Loi sur le bâtiment, le Code de construction et le Code de sécurité

La RBQ contribue à assurer la qualité des constructions et votre protection quand vous fréquentez des bâtiments assujettis et que vous utilisez des équipements visés, comme un ascenseur ou une remontée mécanique dans une station de ski. Pour ce faire, la RBQ veille au respect de la Loi sur le bâtiment. Elle s'assure, plus précisément, que le Code de construction et le Code de sécurité sont respectés.

Construire ou rénover

Si vous effectuez les travaux vous-même

Saviez-vous que certains travaux doivent être faits par un détenteur de licence, même sur votre propriété? Vous pourriez donc devoir vous procurer une licence ou engager un entrepreneur détenant une licence. Cette page présente les travaux que vous pouvez effectuer vous-même sans licence, selon votre situation.

Avant de commencer des travaux sur votre propriété, n'oubliez pas d'appeler votre assureur pour l'en informer. Vérifiez également si vous avez besoin d'un permis de construction auprès de votre municipalité.

- Maison que vous habitez
- Condo que vous habitez
- Chalet utilisé par vous ou votre famille
- Travaux sur une installation électrique, de gaz ou d'équipements pétroliers ?
- Maison, appartement, condo ou chalet que vous offrez en location
- Maison ou condo destiné à être vendu
- Propriété d'un ami ou d'un membre de votre famille (travaux bénévoles)

Maison que vous habitez

Vous n'avez pas à détenir de licence pour construire ou rénover votre maison unifamiliale ainsi que les installations qui s'y rattachent, par exemple un cabanon ou un patio, sauf pour les travaux qui concernent une :

- installation électrique
- installation de gaz
- installation d'équipements pétroliers.

Ces derniers doivent être exécutés par un entrepreneur détenant la licence appropriée.

Condo que vous habitez

Pour tous les travaux effectués dans les parties communes de votre copropriété, une licence est requise.

Dans la partie privative de votre copropriété, aucune licence n'est exigée pour effectuer :

- les travaux compris dans l'annexe III de la Liste des sous-catégories de licence –
- les travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation qui sont évalués à moins de 20 000 \$.

Toutefois, **une licence est toujours obligatoire** si vos travaux concernent une :

- installation électrique
- installation de gaz
- installation d'équipements pétroliers.

Ces derniers doivent être exécutés par un entrepreneur détenant la licence appropriée. Consultez la page Choisir un entrepreneur licencié.

EXEMPLES DE TRAVAUX QUE VOUS POUVEZ EFFECTUER SANS LICENCE	
Travaux compris dans l'annexe III	Travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation estimés à moins de 20 000 \$
<p>Dans la partie privative de votre copropriété, vous pouvez notamment effectuer ces travaux sans licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • peinture • papier peint • tirage de joints • gypse • revêtement de planchers (bois flottant, bois franc, céramique, tapis, prélat, etc.) • armoires et comptoirs. 	<p>Dans la partie privative de votre copropriété, vous pouvez notamment effectuer ces travaux sans licence s'ils sont estimés à moins de 20 000 \$:</p> <ul style="list-style-type: none"> • réparation de votre système de chauffage • réparation et entretien de votre installation de plomberie.

Chalet utilisé par vous ou votre famille

Si votre chalet est destiné à votre usage personnel ou à celui de votre famille, vous n'avez pas à détenir de licence pour le construire ou le rénover. Cela s'applique aussi aux installations qui s'y rattachent, par exemple un cabanon ou un patio.

Toutefois, une licence est toujours obligatoire si vos travaux concernent une :

- installation électrique
- installation de gaz
- installation d'équipements pétroliers.

Ces derniers doivent être exécutés par un entrepreneur détenant la licence appropriée. Consultez la page Choisir un entrepreneur licencié.

Travaux sur une installation électrique, de gaz ou d'équipements pétroliers ?

Ils doivent toujours être effectués par un entrepreneur détenant la licence appropriée.

« Métiers d'autrefois »

Le médecin de campagne

Le début de l'année est souvent difficile pour la majorité des gens. Le temps des fêtes est terminé et le budget de chacun est souvent très serré. Les longs mois d'hiver ne font que débiter et les grands froids sont à venir. Pour combler le tout, la grippe, le rhume et tous les autres maux finissant par « ite » viennent saper la santé et le moral de la population du Québec. Le temps des fêtes fut un moment propice pour les rencontres, les soupers, les veillées se terminant souvent tard dans la nuit; des occasions idéales pour la transmission de ces maladies.

Le taux d'absentéisme atteint des sommets lors du retour au travail. Pour soulager ces maux, différents remèdes sont offerts dans les pharmacies sans oublier les trucs de grand-mère transmis de génération en génération. Aujourd'hui, la moindre faiblesse précipite les gens à la pharmacie ou chez le médecin, autre époque, autre médecine.

Au 19^e siècle, les médecins de campagne devaient venir en aide à une population québécoise dispersée sur un vaste territoire et souvent éloignée. Beau temps mauvais temps, ces médecins devaient à tout moment parcourir de longs trajets, peu importe la saison. À cheval, en carriole ou en traîneau, le médecin se rendait le plus rapidement possible auprès de ses patients. Le plus souvent, un membre de la famille faisait le long chemin jusqu'au village pour demander son aide.

À cette époque, seule une bonne raison pouvait faire venir le médecin chez-soi et la plus répandue était l'accouchement. À l'arrivée du médecin, la sage-femme expliquait la situation et par la suite le secondait. Durant sa carrière, un médecin de campagne pouvait facilement assister à plus de mille accouchements. Il faut dire qu'à cette époque, le taux de natalité était beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui.

Les remèdes à la disposition des docteurs étaient peu diversifiés, mais en campagne les blessures et les maladies étaient très variées. Les pneumonies, les fractures, les extractions de dents et les amputations étaient souvent au rendez-vous. Dans la trousse du médecin, on pouvait retrouver autant de remèdes populaires que de produits pharmaceutiques. Certains faisaient également confiance aux remèdes locaux et aux remèdes empruntés aux amérindiens. Le thé de bœuf, l'eau de riz et l'eau d'orge, l'ail sauvage, des tisanes à base d'écorce et de racine, la mouche de moutarde, et sans oublier l'huile de foie de morue, étaient fréquemment utilisés.

Les paysans payaient le médecin le plus souvent avec les produits de la ferme : beurre, lait, viandes, légumes. Pendant l'hiver, les habitants des rangs donnaient en échange des services du docteur des cordes de bois pour le chauffage, et au printemps, du sirop d'érable. Quant aux villageois, ils payaient plutôt en argent. Dans plusieurs cas, les médecins de campagne ne recevaient rien et devaient faire crédit à leurs patients infortunés ou dans le besoin.

Les médecins de campagne étaient des personnages grandement appréciés par leur communauté. Ces êtres de confiance dont la sympathie des paysans à leur égard était justifiée par leur dévouement envers leurs patients et amis, occupaient souvent des postes importants au sein de leur communauté. Par exemple, ces hommes instruits pouvaient exercer les fonctions de juge de paix, de conseiller, de commissaire d'école et parfois être maire du village.

Aujourd'hui, il est plutôt rare pour un médecin de parcourir autant de distance et de s'occuper de la vie communautaire. Sauf, peut-être, l'été sur un terrain de golf...

ENSEMBLE, PLANIFIONS UNE DOUCE TRANSITION



Service d'accompagnement complet et personnalisé pour vous aider à trouver une résidence privée pour aînés (RPA).



Un accompagnement
entièrement **sans
frais, ni engagement.**



Nous sommes à
l'écoute de vos
besoins.



Plus de **36 ans**
d'**expertise** auprès
des aînés.



Ensemble, nous
trouverons la solution
optimale.

📞 418-686-6925

🌐 visavie.com

Visavie

Au service des **aînés** depuis 1988

Avec les premiers mois de l'année, arrivent les premiers acheteurs!



Agence immobilière
Franchisé indépendant et
autonome de RE/MAX Québec inc.



L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.



Ils sont là au rendez-vous!

La période la plus achalandée de l'année dans le domaine immobilier est sans contredit le début de l'année, c'est-à-dire les mois de janvier, février, mars. C'est le moment où les acheteurs d'une première maison sont au rendez-vous, nombreux à vouloir quitter leur logement et à voler de leurs propres ailes. S'ils viennent ainsi gonfler la clientèle, c'est forcément le meilleur temps pour VENDRE!

Pour le premier acheteur, c'est bien sûr le moment de réaliser son rêve ultime de devenir propriétaire, de goûter à leur autonomie, de réaliser leurs aspirations et surtout, d'accéder à une plus grande liberté d'action. Un décor à son goût, d'agréables moments entre amis et pourquoi pas ce premier investissement, enfin!

Toutefois, l'achat d'une maison peut s'avérer un chemin parsemé d'embûches. Avant de faire ce saut dans l'inconnu, il faut se poser bien des questions. Surtout dans le contexte du marché actuel, il faut être bien préparé et bien accompagné.

Mais par où doivent-ils commencer?

Pour vous aider à y voir plus clair, voici 6 grands volets de questions avant de commencer à chercher la maison de vos rêves.

1. Devenir propriétaire : est-ce un bon choix pour moi?

L'achat d'une maison est l'une des décisions les plus importantes de notre vie, tant sur le plan affectif que financier. Il vous faut examiner les éléments suivants :

- Votre sécurité d'emploi
- Votre capacité à supporter un stress financier
- Votre désir d'être autonome
- Votre sécurité financière par la plus-value de cet achat
- Les responsabilités accrues (paiements, réparations, entretien, etc).

2. Combien puis-je me permettre de payer?

C'est l'aspect fondamental : votre rêve doit être à la mesure de votre budget. Soyez réaliste en examinant votre mode de vie et en pensant aux années à venir (besoin de liquidités, situation familiale, etc.). Il s'agit de faire les calculs nécessaires pour évaluer votre situation financière actuelle, les paiements que vous pouvez supporter et le prix maximum que vous devriez payer. Faites un test en calculant votre valeur nette (actif moins le passif ainsi que vos dépenses et dettes mensuelles courantes). Ceci vous aidera à identifier votre

capacité à payer. Les frais du logement ne devraient pas dépasser le tiers du revenu mensuel brut du ménage. Il faut ABSOLUMENT rencontrer un conseiller hypothécaire. C'est un pré-requis pour connaître votre tranche d'achat confortable.

3. Quel type de propriété répond mes besoins?

Inutile de frapper à toutes les portes: identifiez d'abord vos besoins. C'est l'une des toutes premières étapes:

- Maison, condo, ou petit immeuble à revenus
- Type de maison et style
- Quartier désiré
- Distance des lieux de travail, services et activités offertes
- Proximité des écoles, des commerces et des services
- Rythme de vie de votre famille.

Il est également important de bien vous informer sur :

- La valeur des maisons voisines: augmentation ou dépréciation au cours des dernières années?
- Le zonage, les projets immobiliers ou de développement dans les environs
- Le niveau de taxes
- Les avantages et inconvénients d'une maison neuve versus maison déjà construite.

Retenez ceci : le site, le site, le site. C'est un facteur prépondérant.

4. Quel mode de financement me convient?

La meilleure façon de s'y retrouver est de s'adresser à un expert hypothécaire. Il faut d'abord déterminer votre mise de fonds. Plus votre mise de fonds sera élevée, moins d'argent vous aurez à emprunter et moins d'intérêts vous aurez à payer pour la durée du prêt.

- Avec ou sans assurance? Avec plus de 20 % de mise de fonds, l'assurance (SCHL) n'est pas requise. C'est un prêt hypothécaire conventionnel.
- Pour acheter, la mise de fonds minimale est de 5 %.
- Ouvert ou fermé? C'est la possibilité de rembourser une partie ou la totalité de votre dette n'importe quand et sans pénalité (plus cher). Un taux fermé est avantageux lorsque les taux d'intérêt sont bas et que l'on craint une hausse, mais elle est très rigide (pénalité si remboursement). En ce moment, vaut mieux écouter les conseils de son conseiller financier et jouer prudemment.
- L'échéance? Elle se situe normalement entre 2 et 5 ans. Plus l'échéance est rapprochée, plus le taux d'intérêt est bas et moins il coûte cher d'emprunter.

Quel que soit le type de prêt hypothécaire que vous choisissez, gardez à l'esprit que vous devez payer le minimum d'intérêts. Pour dormir en paix, dites-vous que le secret d'une hypothèque est votre intérêt!

5. Quels sont les autres frais?

Vous avez calculé votre mise de fonds, négocié votre hypothèque, trouvé une maison d'un prix abordable. Pour passer du statut de locataire à propriétaire, il y a d'autres frais. Évitez les mauvaises surprises.

- Les «incontournables»: lors du contrat notarié, vous devrez payer au vendeur la valeur des taxes municipales et scolaires déjà payées. S'ajoutent le droit de mutation (taxe de bienvenue), les frais de déménagement, les honoraires du notaire, les frais d'évaluation lorsque la mise de fonds est supérieure à 20 %+, l'inspection, l'assurance-habitation, le branchement des services publics. Il faut prévoir de 1,5 à 2% de la valeur de la maison pour couvrir ces dépenses. Il est préférable d'avoir amassé une réserve de liquidités.
- Les autres dépenses»: décoration, peinture, rénovations, terrasse, clôture, mobilier, etc.

6. Quels professionnels peuvent m'aider?

Plusieurs aspects sont complexes. Pour acheter l'esprit en paix, vous pouvez compter sur des professionnels compétents qui ont l'habitude et qui vont vous éviter de mauvaises surprises. Ces professionnels vont se soucier de vos intérêts : le courtier hypothécaire, le notaire, l'arpenteur-géomètre, l'inspecteur en bâtiment, l'évaluateur agréé, un bon entrepreneur en construction, et bien sûr, votre courtier immobilier.

Pour bien acheter, il est important de prendre une décision éclairée : rigueur, organisation et planification sont de mise. La clé du succès est aussi de travailler avec un professionnel de l'immobilier qui en a vu d'autres et qui connaît la mécanique du marché actuel.

Tout en tentant de réaliser votre rêve, n'oubliez pas de rester les deux pieds sur terre! N'hésitez pas à me contacter: il me fera plaisir de vous accompagner et de bien vous conseiller. Le marché immobilier en ce moment requiert des compétences et ASSURÉMENT des valeurs sûres.

Louise Brisson

L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.

418.653.5353



RE/MAX FORTIN, DELAGE

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

brissonlouise@videotron.ca
louisebrisson.com

© Toute reproduction, duplication, diffusion, distribution de cet article est STRICTEMENT INTERDIT et représente une violation de la Loi fédérale régissant les droits d'auteur.

Une retraite à la hauteur de vos rêves, voilà notre objectif!

AccèsConseil.
C'est nous, c'est vous.



Nos conseillers vous accompagnent pour mettre en place une stratégie de placement personnalisée qui répond à vos aspirations.

ACCÈSCONSEIL
Assurances et services financiers

1 833 320-0444 | accesconseil.com

L'Office des personnes handicapées du Québec

L'Office des personnes handicapées du Québec exerce une combinaison unique de fonctions. Elles ont toutes pour but d'accroître la participation sociale des personnes handicapées.

Pour ce faire, nous :

- conduisons des travaux d'évaluation et de recherche donnant lieu à des recommandations basées sur l'analyse de données fiables;
- conseillons le gouvernement, les ministères, les organismes publics et privés ainsi que les municipalités sur toute initiative publique liée à cette question;
- travaillons à la recherche de solutions efficaces et applicables en concertation et en collaboration avec les partenaires et les organisations concernés;
- offrons des services directs aux personnes handicapées, à leur famille et leurs proches.

Expertise

Nous possédons une fine compréhension des enjeux relatifs à la participation sociale des personnes handicapées. Celle-ci s'applique à tout type d'incapacité et concerne tous les domaines d'activité.

Cette expertise nous vient :

- de l'expérience que nous acquérons dans l'exercice de nos différentes fonctions;
- de la contribution de notre conseil d'administration;
- d'échanges réguliers avec différentes organisations du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées.

Vision

Nos efforts visent à faire de nous un acteur incontournable dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et leur famille.

Mission et clientèle

L'Office des personnes handicapées du Québec exerce une combinaison unique de fonctions, comme définie dans sa mission et ses mandats.

Nous exerçons ces fonctions en cohérence avec l'approche de responsabilisation prévue par la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Celle-ci prévoit une implication accrue des ministères et de leurs réseaux, des municipalités ainsi que des organismes publics et privés dans l'intégration des personnes handicapées à la société au même titre que tous les citoyennes et citoyens.

Engagements sur la qualité des services

La présente déclaration de services témoigne de nos engagements en matière de qualité pour les services que nous offrons à la population. Ces derniers sont donnés partout au Québec par l'entremise de moyens variés,

selon les besoins (par téléphone, par courriel, en personne ou par la poste).

Nous nous engageons à vous offrir :

- un service respectueux;
- un service fiable;
- un service diligent;
- la confidentialité des renseignements personnels;
- des démarches simples pour l'obtention d'un service;
- un traitement équitable lors de la prestation de services.

Pour favoriser l'accès à nos documents et à nos services, nous nous engageons également à assurer :

- l'accessibilité des documents produits en plus de les rendre disponibles dans différents médias adaptés;
- la prise en compte du Standard sur l'accessibilité des sites Web pour nos contenus diffusés sur notre site et sur celui de Quebec.ca;
- l'utilisation de moyens de communication adaptés aux incapacités de la personne;
- l'accessibilité des bureaux où nous offrons des services d'information et d'accompagnement.

Engagements sur les normes de services de l'organisation

Services d'information et d'accompagnement

Services d'accueil, d'information et de référence (AIR)

Une équipe d'agentes et d'agents d'aide répond à vos questions sur les programmes, les mesures et les services destinés aux personnes handicapées, à leur famille et leurs proches. Notre personnel vous aide à cibler vos besoins et vous dirige vers les organismes susceptibles d'y répondre. Votre demande pourrait être transmise aux services de soutien, de conseil et d'accompagnement, selon vos besoins.

Services de soutien, de conseil et d'accompagnement (SCA)

Une équipe de conseillères et de conseillers à l'intégration des personnes handicapées vous soutient et vous accompagne dans vos démarches d'accès à un programme, une mesure ou un service. À votre demande, notre personnel peut initier une démarche de plan de services.

Qu'il s'agisse des services AIR ou SCA, le personnel de l'Office vous guide par son expertise dans vos démarches, mais il revient à chacun des organismes prestataires de services d'évaluer votre admissibilité et de permettre l'accès aux programmes, aux mesures et aux services demandés.

Service d'information statistique

L'Office répond aux demandes d'information statistique sur la situation des personnes handicapées au Québec. Les statistiques proviennent d'enquêtes réalisées par Statistique Canada, en particulier l'Enquête canadienne sur l'incapacité. Les demandes en provenance d'autres ministères et organismes publics doivent être formulées directement auprès de l'entité concernée, à moins que les informations recherchées n'aient déjà été publiées par l'Office.

Préparation au golf

Tous ceux qui s'adonnent au golf vous le diront : ça n'a rien d'un jeu d'enfant! C'est un sport qui nécessite beaucoup de pratique technique et des aptitudes physiques importantes. Flexibilité, équilibre et puissance d'accélération sont quelques-unes des qualités recherchées pour optimiser son élan de golf.

On vous a sûrement déjà dit qu'il est important de se préparer pour la saison de golf. Si ce n'est pas déjà fait, il est toujours temps de commencer votre préparation physique! De manière générale, des séances régulières d'étirement et de musculation ainsi qu'un peu d'exercice aérobique vous permettront de démarrer votre saison du bon pied. De plus, la période d'échauffement avant de frapper des balles est primordiale pour prévenir toute blessure. Elle vous permettra notamment de réchauffer votre musculature, lubrifier vos articulations et activer votre système nerveux pour préparer votre corps à attaquer le terrain.

Quelques conseils avant une pratique ou une partie:

1. Faites des sauts ou du jogging sur place pendant une minute.
2. En fixant le gros orteil au sol, effectuez des rotations de la cheville vers l'extérieur pour quinze répétitions et répétez ensuite, mais vers l'intérieur.
3. En vous tenant droit, les bras croisés les mains sur les épaules, fixez un pied fermement au sol

(la majorité du poids du corps doit être sur cette jambe). Effectuez ensuite une rotation autour de la jambe fixée au sol vers l'intérieur puis l'extérieur, de manière répétée pour quinze répétitions. Gardez l'autre pied au sol pour vous stabiliser.

4. Les pieds à la largeur des épaules, faites des rotations avec les bras vers l'arrière pour quinze répétitions. Répétez ensuite, mais vers l'avant.
5. En vous tenant droit, effectuez des rotations du cou de manière alternée à droite puis à gauche pour dix répétitions.
6. Faites dix élans de pratique dans le vide avec une intensité progressive de 25% à 75% pour débiter. Faites également dix élans dans le vide du côté opposé au vôtre.
7. Commencez à frapper quelques balles avec une intensité réduite à 50-75%, en commençant par les petits bâtons puis en progressant graduellement en intensité.
8. Vous êtes maintenant prêt à jouer!

NB : Les mouvements décrits ci-haut doivent être faits dans le respect de vos limites sans provoquer de douleur. Il est important de commencer prudemment chacun des exercices en augmentant graduellement la vitesse et l'amplitude des mouvements.

NOMINATIONS du conseil des ministres

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

M^{me} Valérie Lévesque est nommée, sous-ministre associée au ministère des Ressources naturelles et des Forêts. M^{me} Lévesque est sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Agence du revenu du Québec

M. Étienne Simard est nommé, vice-président de l'Agence du revenu du Québec. M. Simard est directeur principal de l'impression, de la messagerie, des centres de conservation et d'expédition de cette agence.

Office de la protection du consommateur

M. Denis Marsolais est nommé, membre et président de l'Office de la protection du consommateur. M. Marsolais est administrateur d'État au ministère de la Justice.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

M. Martin Aubé est nommé, sous-ministre adjoint au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. M. Aubé est directeur général du développement des industries à ce ministère.

M^{me} Brigitte Bazin est nommée, sous-ministre adjointe au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. M^{me} Bazin est directrice générale des interventions stratégiques à ce ministère.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M. Yves Pepin est nommé, sous-ministre adjoint au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. M. Pepin est registraire des entreprises du Québec à ce ministère.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M. Martin Lessard est nommé, membre et vice-président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. M. Lessard est avocat à la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale de la Commission municipale du Québec.

Société québécoise des infrastructures

M. Dominic Lemarquis et M^{me} Nathalie Rhéaume sont nommés de nouveau vice-présidents de la Société québécoise des infrastructures.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M^{me} Karine Savoie est nommée, sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie. M^{me} Savoie est directrice générale des services à la gestion, au réseau et à la performance à ce ministère.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Catherine Lemay est nommée de nouveau, sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux et directrice nationale de la protection de la jeunesse.

Régie de l'assurance maladie du Québec

M. Pascal Poulin est nommé, vice-président de la Régie de l'assurance maladie du Québec. M. Poulin est directeur général principal, main-d'œuvre du réseau, formation professionnelle et des adultes au ministère de l'Éducation.

La Financière agricole du Québec

M. François Rousseau est nommé, vice-président de La Financière agricole du Québec. M. Rousseau est directeur principal de la transformation numérique à l'Agence du

MOON
by SIMAUDIO

Système audio haute-fidélité québécois.

Amplificateur intégré Moon 250i v2. Dac lecteur réseau Moon 280D et enceintes Moon Voice 22.

LE MAGASIN AUDIOLIGHT
355 rue Marie-de-l'Incarnation, Québec. 418 687-9252
VISITEZ-NOUS À : MAGASINAUDIOLIGHT.COM





Toyota Grand Highlander 2024

Aux premières loges, l'espace

À en juger par leur présence sur nos routes, les utilitaires grand format sont loin d'être boudés par les consommateurs. Et pourquoi Toyota ne saisirait-il pas l'occasion lui aussi de conquérir ce lucratif marché ? L'an passé, il l'a fait. Sa réponse : le Grand Highlander.

La séance de remue-méninges des concepteurs a probablement été de courte durée. Ils ont bâti leur VUS à partir d'une architecture réputée, celle du Highlander. Le véhicule a eu droit à un traitement esthétique différent, qui ne fait toutefois montre d'aucune originalité particulière. Ce n'est pas pour autant un défaut. Plus généreuses que celles du Highlander, les dimensions du Grand Highlander permettent d'offrir davantage d'espace pour les occupants, 7 ou 8 selon la version.

Aménagement efficace

À l'image de l'enveloppe extérieure, la présentation intérieure ne présente aucune originalité frappante. En revanche, les occupants apprécieront la générosité de l'habitacle. Ceux qui prennent place sur les sièges de la troisième rangée, surtout. Ils seront les premiers à profiter de l'espace qui leur est réservé. Lorsque ces places sont occupées, l'espace de chargement se montre généreux pour les bagages.

Le conducteur peut trouver facilement une bonne position de conduite et retrouver rapidement les principales commandes. Certains boutons comme celui du volant chauffant sont malheureusement cachés par le volant. Installé sous les commandes de la climatisation, le bouton de démarrage ne se laisse pas non plus trouver facilement. Comme le véhicule possède une importante surface vitrée, la visibilité est bonne dans toutes les directions. L'écran tactile de 12,3 po permet facilement d'accéder notamment au système audio, à la navigation, ainsi qu'à divers réglages du véhicule. Les matériaux utilisés sont pour la plupart souples et bien assemblés, mais un véhicule comme le Hyundai Palisade ou le Mazda CX-90 démontrent un raffinement supérieur. La version Limited propose une liste de caractéristiques de série plus étoffée. Elle inclut notamment des sièges en cuir et un toit ouvrant panoramique.

Trois possibilités

Pour animer son VUS, Toyota mise sur des motorisations à quatre cylindres plutôt qu'à 6 cylindres. Fidèle à lui-même, il propose non seulement des versions à essence, mais aussi hybrides. Selon la version choisie, le Grand Highlander puise son énergie dans un moteur à essence de 2,4 L turbo (265 chevaux), un 2,5 L hybride (243 chevaux) ou encore, pour la version Platinum MAX hybride, un quatre-cylindres de 2,4 L turbo hybride dont la puissance atteint 362 chevaux et le couple, 400 lb-pi.

C'est la version Limited hybride que nous avons essayée. En conduite urbaine et sur la route montagneuse de Charlevoix, le véhicule s'active avec une vitesse satisfaisante. Comme le véhicule est plus lourd que le Highlander, quelques chevaux additionnels seront sans doute les bienvenus avec plusieurs occupants à bord. Selon les mesures de Toyota, il boucle le 0 à 100 km/h en 1,1 seconde de plus que le moteur à essence. Il agace également l'oreille par son manque de discrétion en accélération. La principale coupable : la boîte à variation continue. Elle contribue cependant à réduire légèrement la consommation d'essence, qui a atteint 8,8 l/100 km durant l'essai. Équipé de



ce groupe propulseur, le grand VUS peut remorquer 1 588 kg (3 500 lb), alors que les versions à essence et Platinum MAX hybride peuvent autoriser une charge de 2 268 kg (5 000 lb). Ces deux versions sont jumelées respectivement à une boîte automatique à 8 et à 6 rapports.

Sur la route, le Grand Highlander se laisse conduire docilement. Confortable, la portée en fait un compagnon idéal pour les longues distances. Sur certains revêtements endommagés, la suspension peut réagir avec plus de fermeté. Le véhicule est maniable, mais il rappelle toutefois son gabarit imposant. Chaque version est soutenue par un rouage intégral (AWD). Plus sophistiqué, celui de la Platinum MAX hybride répartit de façon encore plus optimale la puissance entre les roues avant et arrière.

Les personnes qui recherchent de l'espace pour leur famille trouveront dans le grand VUS de Toyota un loyal compagnon. Pour peu qu'elles en acceptent les limites, la motorisation hybride de base constitue une solution avantageuse. Il est cependant dommage que le constructeur ne propose la mécanique hybride la plus puissante uniquement sous le capot de la version la plus cossue.

Toyota Grand Highlander 2024

Prix de base : 53 441,50 \$

Prix du modèle essayé : 64 141,50 \$ (Limited Hybride)

Consommation moyenne obtenue durant l'essai : 8,8 l/100 km

Concurrence principale : Chevrolet Traverse, Ford Explorer, GMC Acadia, Honda Pilot, Hyundai Palisade, Kia Telluride, Mazda CX-90, Subaru Ascent



EN ÉPARGNANT AVEC LE REER+, vous profitez de + de crédits d'impôt*.

Et comme le Fonds investit dans l'économie d'ici, vous pouvez investir dans votre retraite, tout en soutenant l'économie locale.

Cotiser maintenant
reerplus.com

* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$. Le gouvernement du Québec a annoncé le 1er mars 2024, par voie du Bulletin d'information 2024-3, que la législation fiscale sera modifiée pour reporter de trois ans la mesure prévoyant que seuls les particuliers dont le revenu imposable au Québec pour une année d'imposition donnée était inférieur au dernier palier d'imposition auraient accès aux crédits d'impôt. Veuillez noter que ce report pourrait être sujet à des modifications législatives.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.